

Présents : M. Jean-Pierre RENAULT, M. Hubert GRILLON, M. Roland FLOUZAT, M. Tony CARON, Mme Marie-Claude DUFOUR, M. Christian BOUHOUR, M. Patrick DENET, Mme Nadine GONTIER, M. Thierry GERMAIN, M. Laurens PINGON, M. Philippe GENTY, M. Frédéric BRENON, Mme Lydie RAPEAU, Mme Nicole GUÉRY JALMAIN.

Excusée: Mme Denise LECORDIER, représentée par M. Christian BOUHOUR.

Secrétaire de séance: Mme Nadine GONTIER

Début de séance : 18h30

Lecture du cahier de délibérations et signatures.

Ordre du jour :

1/ Taux d'indemnité des 3 adjoints (8,25% de l'indice 1015): *voté à l'unanimité.*

2/ Délégations données au Maire modifiées par la Préfecture: *votées et adoptées à l'unanimité.*

3/ Budget primitif 2014:

Actuellement, les taux d'imposition fixés par la commune sont les suivants :

-10,64% pour les taxes d'habitations (taux plafond : 59,70%).

-21,17% pour les taxes foncières sur le bâti (taux plafond: 59,28%).

-29,76% pour les taxes foncières sur le non bâti (taux plafond : 122,35%).

La proposition de maintenir ces taux pour l'année 2014 est votée à l'unanimité.

M. le Maire présente et soumet au vote les budgets primitifs 2014.

▪ Le budget de l'eau s'équilibre à **115 097,02€** en exploitation et à **112 464,97€** en investissement.

Vote : budget eau adopté à l'unanimité.

▪ Le budget de l'assainissement s'équilibre à **67 222,00€** en exploitation et à **230 190, 04€** en investissement.

Vote : budget assainissement adopté à l'unanimité.

▪ Le budget principal s'équilibre à **755 402,39€** en fonctionnement et à **690 397, 51€** en investissement.

Vote : budget principal adopté à l'unanimité.

M. le Maire souligne une diminution des recettes mais indique que les priorités des prochains investissements seront respectées :

A- Investissements au budget principal :

- L'école : M. RENAULT informe que ce projet sera traité dans les plus brefs délais.

- L'éclairage public : le remplacement des éclairages vétustes est désormais obligatoire pour réduire la consommation d'énergie ; le coût de la première tranche de cette rénovation s'élève à environ **35 000 €**; elle sera subventionnée à **70%**. (3 tranches au total)

- Le remplacement du véhicule communal par un véhicule électrique ZE.

M. Jean- Pierre RENAULT détaille les avantages de ce choix : pas d'émissions de CO₂, pas de nuisances sonores, frais de consommation et d'entretien nettement moins onéreux qu'une voiture essence ou diesel...

A noter : Le garage s'engage à reprendre l'ancien véhicule.

Après déduction des subventions, le coût de ce véhicule s'élèverait à **14 000 €** environ.

Prix d'achat au départ: 24 000 € environ.

Ce projet d'achat est voté et adopté à l'unanimité.

Une demande d'aide de **2 000 €** sera effectuée auprès du Syndicat intercommunal Pays Loire Val d'Aubois.

Après délibération, cette demande est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

B - Investissements au budget eau :

Deux projets sont envisagés dans le but d'améliorer la gestion et la qualité du réseau d'eau potable:

- Sondage de l'île de Guinée en collaboration avec la commune de Jouet-sur- l'Aubois.

Coût de cette opération : **25 000 €** (1/3 à la charge de notre commune).

- Recours au doublage de la canalisation du château d'eau.

Pour information : les dernières analyses effectuées sont excellentes.

C- Investissements au budget assainissement:

- Réfection de la bâche de la station de pompage.
- Étude de la nouvelle station.

4- Fonctionnement des commissions :

▪ M. le Maire demande que chaque réunion de commission fasse l'objet d'un compte-rendu qui sera remis à chaque membre du Conseil Municipal.

▪ Commission communication

Bilan du travail effectué depuis les élections :

- Le site internet : sa mise à jour a été finalisée et s'enrichit régulièrement (rubrique météo, pharmacies de garde, illustrations ...).
- Le bulletin municipal :
Il sera publié 3 fois par an (janvier ; avril/mai ; septembre/octobre).
Sa structure est déterminée de la manière suivante :

Il sera constitué de 6 à 8 pages consacrées à l'édito, aux résumés des comptes- rendus de Conseils municipaux, aux actualités et projets sportifs ou culturels. Il comprendra également un article consacré aux associations et se terminera par une rubrique « Vie pratique » ainsi qu'une actualité «État civil ».

▪ Commission scolaire : une réunion est programmée pour le **jeudi 15 mai à 18h**.

Ordre du jour : mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée.

▪ Commission fleurissement : des achats ont été effectués pour fleurir le cœur du village.

4 bacs ronds seront installés Place de l'Église, en bordure de route ; des balconnières seront fixées sur la grille de l'école élémentaire et sur la rambarde à proximité de la halte- repos.

Des fleurs de jachère agrémenteront deux plates-bandes ; l'une quai Mahaut, face à l'écluse, l'autre rue du Port, aux abords de la maison Hernandez. Des plantes ont été commandées à la pépinière LAGARDE afin de participer au développement du commerce local.

Pour 2015, il est prévu d'aménager un espace de repos avec création d'un parterre fleuri et arboré; l'autorisation de VNF est nécessaire concernant la parcelle choisie.

La décision d'ouvrir le parc de la maison Hernandez au public est maintenue mais la mise en place de ce projet demande une étude approfondie notamment en matière de sécurité.

▪ Commission travaux : l'équipe responsable s'est réunie le dimanche 04/05/2014 pour une visite de repérage dans le village afin de lister les différents travaux à effectuer.

Il est à noter qu'une somme est mise à disposition par le SIRCABVA (Syndicat Mixte interdépartemental du canal du Berry). Un devis à concurrence de 5 000 € devra être établi dans le cadre de l'entretien du site du canal du Berry.

▪ Commission fêtes : la fête patronale aura lieu le week-end du 31 mai et 1^{er} juin.

Samedi 31 mai:

Marché sur toute la journée.

14h : Concours de pétanque organisé par le FC Beffes- Marseilles.

19h30 : repas champêtre organisé par l'association « La vie de l'école ».

21h30 : retraite aux flambeaux puis feu d'artifice et bal.

Dimanche 1^{er} juin:

À midi : plateau repas organisé par le Tennis Club.

De 7h à 18h : brocante (emplacement : 1,50€ le mètre).

M. Laurens PINGON propose de créer une « Journée des Associations » à partir de l'an prochain.

5- Élections européennes :

Organisation du planning du bureau de vote pour le dimanche 25 mai 2014.

6- Recrutement temporaire:

M. Jean-Pierre RENAULT informe d'un recrutement à pourvoir en remplacement d'un congé maladie d'une employée communale. Ce poste de 10 heures par semaine sera affecté sur une période d'un mois, du 12 mai 2014 au 13 juin 2014; horaires de travail : 17h30 à 20h.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

▪ Questions diverses :

M. le Maire soumet à délibération les différents points suivants :

A- Le premier point porte sur une demande de location concernant l'ancien terrain de football.

Un loyer de 80 € par an et une obligation d'entretien figureront au contrat de location.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

B - Il est procédé à la nomination de 2 délégués aux transports scolaires.

Les 2 membres élus à l'unanimité sont : Laurens PINGON et Frédéric BRENON.

C - Une demande de subvention a été effectuée dans le cadre du tournoi de foot jeunes qui aura lieu le 21 juin 2014.

Une somme de 150 € proposée par M. le Maire est acceptée à l'unanimité.

Informations diverses :

- M. SUARD accepterait de distribuer les jetons et les adaptateurs de courant pour l'approvisionnement des bateaux.
- M. le Maire fait lecture d'une invitation de la commune de Torteron pour une cérémonie à la Mémoire de Robert RENAUD, mort à la guerre d'Algérie. Cette commémoration est programmée le dimanche 27 avril 2014.
- Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal propose les noms de 24 personnes contribuables pour la constitution de la commission communale des impôts directs.

La séance est levée à 21h30.